



Pour diffusion immédiate : 04/11/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

## **LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UN DÉCRET VISANT À CRÉER LE TOUT PREMIER PLAN DIRECTEUR POUR LE VIEILLISSEMENT À NEW YORK**

*À l'occasion de la Journée dédiée aux personnes âgées de New York, le [Décret](#) préconise un plan directeur global pour le vieillissement afin de garantir que les personnes âgées de New York puissent vivre une vie saine et épanouissante tout en vieillissant dans la dignité et l'indépendance*

*Le Département de la santé et le Bureau des personnes âgées vont mettre en place un Conseil du plan directeur pour les personnes âgées et convoquer un Comité consultatif des parties prenantes*

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui un décret visant à créer le tout premier plan directeur pour le vieillissement de l'État, afin de garantir que les personnes âgées de l'État de New York puissent mener une vie saine et épanouissante tout en vieillissant dans la dignité et l'indépendance. Signé à l'occasion de la Journée des personnes âgées de New York, le décret ordonne au Commissaire du Département de la santé de l'État et au Directeur du Bureau d'État pour les personnes âgées de diriger un Conseil du plan directeur pour le vieillissement, qui recueillera ensuite les contributions des parties prenantes concernées afin de rédiger des orientations pour la construction de communautés saines et vivables offrant des opportunités aux personnes âgées.

**La gouverneure Hochul a déclaré :** « En tant que premier État favorable aux personnes âgées du pays, nous continuons à prendre des mesures importantes pour renforcer et soutenir les personnes âgées de New York. » « Ce plan directeur pour le vieillissement nous fournira des outils pour garantir que nos New-Yorkais vieillissants aient accès à des soins de longue durée de qualité dans des communautés saines et vivables où ils peuvent s'épanouir ».

Le décret de la gouverneure Hochul est la première étape de l'élaboration d'une feuille de route complète visant à répondre aux besoins socio-économiques de toutes les générations de New-Yorkais au fur et à mesure qu'ils vieillissent. S'appuyant sur le statut de l'État de New York comme premier État de la nation à recevoir officiellement la désignation " ami des aînés " de l'AARP, le plan directeur pour le vieillissement aidera à coordonner les politiques et les programmes existants et futurs de l'État pour les

personnes âgées et leurs familles, tout en abordant également les défis liés à la communication, à la coordination, à la prestation de soins, au financement des soins à long terme et aux modèles de soins innovants avec l'objectif primordial d'accroître la capacité d'un plus grand nombre de personnes à vieillir avec dignité et indépendance.

Le décret a été signé avant la célébration annuelle de la Journée [des personnes âgées de l'État de New York](#), qui rend hommage au volontariat parmi les personnes âgées de l'État. À partir de 13 heures aujourd'hui, la [célébration virtuelle](#) de cette année rendra hommage à 94 personnes âgées à travers l'État pour leur contribution unique dans le cadre d'organisations citoyennes, d'œuvres de bienfaisance, dans les écoles ou les bibliothèques, au nom d'organisations de santé et de services sociaux ou d'autres organismes sans but lucratif, et par des actes de bonté.

La Commissaire à la santé, le Dr Mary Bassett, ou la personne qu'elle aura désignée, présidera le Conseil du plan directeur pour les personnes âgées, le directeur du Bureau des personnes âgées, Greg Olsen, en sera le vice-président, et les commissaires et directeurs des agences d'État concernées en seront les membres. Le Conseil réunira ensuite un comité composé de représentants des parties prenantes, notamment des fournisseurs de soins de santé et de services d'assistance, des consommateurs, des aidants non professionnels, des personnes âgées, en particulier celles vivant dans des communautés souffrant de disparités, des compagnies de soins de santé, des organisations syndicales et communautaires, des employeurs, des experts du vieillissement et des chercheurs universitaires.

Au début de l'année, le Département de la santé de l'État a créé le Bureau du vieillissement et des soins de longue durée (Office of Aging and Long-Term Care) afin d'élaborer des politiques et des programmes visant à répondre aux besoins des New-Yorkais âgés et des personnes handicapées qui nécessitent des services et un soutien en matière de soins de longue durée. Créé en juillet, ce nouveau bureau travaille en étroite collaboration avec le Bureau des programmes d'assurance maladie, le Bureau des soins de première nécessité et de la gestion des systèmes de santé, et le Bureau des personnes âgées de l'État pour coordonner les activités du Département de la santé liées au vieillissement des New-Yorkais.

**Le Dr Mary T. Bassett, Commissaire du Département de la santé, a déclaré :**  
« L'État de New York soutient depuis longtemps un nombre important de services et d'aides en matière de soins de longue durée, et je tiens à féliciter la gouverneure Hochul qui a su tirer parti de cet héritage en élaborant le premier plan directeur pour le vieillissement de l'État. Le travail du Bureau du vieillissement et des soins de longue durée, récemment créé par notre Département, sera guidé par la vision du gouverneur Hochul pour un système de soins de longue durée qui soit accessible, efficace et abordable, un système qui reconnaîtra les besoins et les attentes propres à chacune des personnes qui en bénéficient ».

**Le directeur du Bureau des personnes âgées de l'État de New York, Greg Olsen, a déclaré :** « Ce plan directeur s'appuie sur une base solide qui rassemble déjà les

agences de l'État dans un effort coordonné pour offrir des opportunités et des soutiens aux personnes âgées et à leurs familles. Sous la direction de la gouverneure Hochul, cette réponse forte et basée sur plusieurs systèmes permet d'obtenir des résultats dans de nombreux domaines, des soins de santé aux transports, du logement abordable au développement communautaire et aux facteurs sociaux de la santé, en mettant l'accent sur la prévention des services les plus coûteux. Le Bureau des personnes âgées de l'État de New York est fier de se joindre au Département de la santé, aux agences partenaires et aux parties prenantes dans un effort soutenu de fusionner ce travail basé sur des décennies d'expérience en faveur des personnes âgées de New York dans la communauté ».

**Le Commissaire adjoint du Département de la santé de l'État de New York chargé du vieillissement et des soins de longue durée, Adam Herbst, a déclaré :** « Le Bureau du vieillissement et des soins de longue durée jouera un rôle essentiel pour garantir que New York dispose d'un système de soins de santé qui réponde aux besoins du nombre croissant de résidents âgés de l'État. Il contribuera à mener un travail largement inclusif pour élaborer le premier plan directeur de l'État pour le vieillissement, qui intégrera des initiatives de soins de santé et de santé publique pour réformer les soins de longue durée ».

**Rebecca Preve, Directrice exécutive de l'Association pour le vieillissement de New York (Association on Aging), a déclaré :** « L'Association pour le vieillissement de New York est ravie que la gouverneure Hochul, le Bureau des personnes âgées de l'État de New York et le Département de la santé de l'État de New York travaillent ensemble pour élaborer un plan directeur global pour le vieillissement. Le plan directeur s'appuie sur l'incroyable travail et les progrès déjà réalisés à New York pour faire de cette ville un lieu de vie convivial, inclusif et accessible pour les personnes âgées et les personnes de tous âges. Ce plan est l'occasion de recueillir les avis des citoyens, des leaders d'opinion et des experts des secteurs public et privé qui s'occupent des personnes tout au long de leur vie, afin d'aider les New-Yorkais à vieillir chez eux ».

**La Présidente de la Fondation pour la santé de l'ouest de l'État de New York et de Central New York, Nora OBrien-Suric, a déclaré :** « Je remercie la gouverneure Hochul pour le décret d'aujourd'hui qui concrétise son engagement en faveur d'un plan directeur global pour le vieillissement dans l'État de New York. Il s'agit d'un moment décisif pour les personnes âgées de New York et pour tous ceux qui tiennent à vieillir en bonne santé dans l'État. La Fondation pour la santé a plaidé en faveur de l'adoption de cette mesure importante par l'État de New York depuis 2021, date à laquelle nous avons été la première organisation de l'État à réclamer un tel plan. Depuis lors, nous sommes fiers de contribuer à la gestion d'une coalition indépendante et diversifiée d'organisations à but non lucratif et de défenseurs -la Coalition pour le plan directeur de l'État de New York pour le vieillissement (New York State Master Plan for Aging Coalition) -qui collabore pour fournir des informations et des recommandations permettant de garantir que le plan de l'État est inclusif, responsable et axé sur la communauté. Nous remercions la gouverneure Hochul et son équipe d'avoir contribué à faire en sorte qu'à chaque étape de la mise en œuvre du plan, les

besoins des personnes âgées de New York et des personnes qui s'occupent d'elles soient la priorité absolue, et que ce plan soit un processus transparent et quantifiable guidé par les principes d'équité en matière de santé et permettant de vieillir en bonne santé. En privilégiant la contribution des personnes qui sont les plus concernées par ces enjeux, New York peut fièrement mettre en œuvre un plan qui aura le plus grand impact possible à long terme sur la capacité de tous à s'épanouir à tout âge ».

**Bob Blancato, coordinateur de la Coalition pour un plan directeur pour le vieillissement de l'État de New York, a déclaré :** « Je remercie la gouverneure Hochul pour le Décret d'aujourd'hui relatif à un plan directeur pour le vieillissement. Cette étape peut servir de catalyseur au développement d'un plan transversal, équitable, intergénérationnel et transparent pour guider New York vers l'avenir. Le Décret prévoit une approche concrète pour l'élaboration d'un plan directeur pour le vieillissement qui s'appuiera sur les politiques existantes de l'État, telles que l'initiative "L'État de New York, ami des aînés" et les politiques "Santé et vieillissement pour tous" (Age-Friendly New York State and Health and Age Across All Policies), les complétera et les coordonnera davantage. Nous apprécions particulièrement le fait que la gouverneure reconnaisse que la participation active des parties prenantes soit essentielle à la viabilité du plan. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur une forte représentation de notre Coalition au sein du Conseil consultatif des parties prenantes créé par le Décret ».

Le plan directeur pour le vieillissement se repose sur le statut de New York comme premier État favorable aux personnes âgées dans la nation, tel que désigné par l'AARP et l'Organisation mondiale de la santé en 2017. Ce statut est attribué sur la base de huit domaines d'habitabilité : espaces extérieurs et bâtiments ; transport ; logement ; participation sociale ; respect et inclusion sociale ; travail et engagement citoyen ; communication et information ; services de proximité et de santé.

New York a la quatrième plus grande population de personnes âgées des États-Unis, avec 3,2 millions de New-Yorkais -environ 16 % de la population -âgés de plus de 65 ans. La population new-yorkaise des plus de 60 ans devrait atteindre 5,3 millions de personnes d'ici 2030, les plus de 80 ans dépassant 1,2 million.

Environ 36 % de la population de l'État de New York est âgée de 50 ans ou plus. Cette population contribue à hauteur de 43 % -soit environ 719 milliards de dollars -au produit intérieur brut de l'État, génère 482 milliards de dollars en salaires et traitements, et contribue à hauteur de 72 milliards de dollars en impôts fédéraux et locaux.

Les adultes de plus de 60 ans effectuent également plus de 495 millions d'heures de service communautaire par an, pour une valeur économique de 13,8 milliards de dollars. Environ 66 % des personnes de ce groupe d'âge sont également propriétaires de leur maison et n'ont pas d'hypothèque.

Le gouverneur Hochul continue de défendre les initiatives visant à construire un New York plus accueillant pour les personnes âgées, y compris 300 millions de dollars pour

construire des logements pour les personnes âgées, dans le cadre du plan global de logement de 25 milliards de dollars sur cinq ans qui créera et préservera 100 000 unités de logements abordables, dans tout l'État. Le budget de l'État de cette année comprend également un investissement de 10 milliards de dollars dans l'infrastructure des soins de santé pour accroître la disponibilité des options communautaires qui permettent aux personnes âgées de vieillir chez elles.

Le budget de l'État pour l'exercice 2023 prévoit également 181,5 millions de dollars, ainsi qu'un montant supplémentaire de 114,9 millions de dollars en financement fédéral dédié, pour les programmes qui encouragent l'indépendance des personnes âgées de New York et de leurs soignants par le biais de programmes et de soutiens du Bureau des personnes âgées, y compris des nouveautés et des innovations élargies pour lutter contre l'isolement social grâce à la technologie.

Dans le cadre du budget, la gouverneure Hochul et le pouvoir législatif de l'État de New York ont [augmenté les conditions d'admissibilité des personnes âgées](#) à Medicaid et au programme d'épargne Medicare (Medicare Savings Program). Pour les New-Yorkais âgés de 65 ans et plus, les limites de revenus passeront à 138 % du niveau de pauvreté fédéral. Cela permettra à un plus grand nombre de new-yorkais d'avoir accès à une couverture médicale fiable et abordable.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418